

Admissions : la candidature

Votre candidature est évaluée par la commission d'évaluation des vœux de La Prépa des INP selon les critères suivants, en application du [règlement des admissions](#).

1) Etude du dossier scolaire

Scolarité dans un lycée français

Vous êtes inscrit dans un lycée français en France, ou dans un lycée français à l'étranger homologué AEFÉ, et vous préparez le bac général 2023 : la sélection repose sur 3 éléments :

Dossier scolaire : 65 %

Bac : 20 %

Entretien / PFM / FA : 15 %

Matières et coefficients pris en compte pour le calcul de la note de dossier

(Total des coefficients = 1000)

EDS = Enseignement De Spécialité	MATIERES SCIENTIFIQUES				MATIERES NON SCIENTIFIQUES				TOTAL
	EDS Maths	EDS Scientifique PC SVT NSI SI	Tronc commun Enseignement scientifique	EDS Abandonné fin de 1ère	Français	Philo	LV1	LV2	
Bulletin 1 ^{ère}	90	80	30	80	20		30	30	
Bulletin 2 ^{ème}	90	80	30			30	30	30	
DOSSIER SCOLAIRE	180	160	60	80	20	30	60	60	650
NOTES DU BAC	90	80			30				200
ENTRETIEN/PFM*/FA**									150
									1000

* PFM : projet de formation motivé / Parcoursup

** FA : fiche avenir / Parcoursup

Scolarité dans un lycée à l'étranger non homologué AEFÉ

Vous êtes inscrit en lycée étranger avec un enseignement scientifique dominante Maths-Physique.

Pour nous, vous êtes en "Formation étrangère", même si vous préparez le bac français en plus de votre bac national. Vous devez donc candidater sur la plateforme [Parcoursup](#) pour que votre dossier soit étudié (entre le 20 janvier et le 29 mars 2022)

Vous pouvez aussi vous inscrire sur la plateforme [EEF - Etudes en France](#) pour les formalités de visa (entre le 1er octobre et le 15 décembre 2022) mais La Prépa des INP n'évalue les candidatures qu'à partir du dossier déposé sur Parcoursup.

Vous êtes évalué sur les résultats de vos deux dernières années d'études sur la base de :

- vos bulletins de première et terminale traduits en français et certifiés conformes à l'original, faisant apparaître vos notes, vos moyennes de trimestre ou semestre, votre **rang** en maths et en physique et l'**effectif** de votre classe, ainsi que les appréciations des enseignants,
- le système de notation **si différent** du système français (notation sur 20),
- le sommaire des programmes étudiés en maths et physique de terminale (sauf lycées Maroc),
- le certificat de niveau de Français C1 obtenu
- le projet de formation motivé que vous avez rédigé sur Parcoursup.

La Commission d'évaluation des vœux, qui étudie votre dossier scolaire, établit la liste :

- des candidats convoqués à l'entretien de motivation
- des candidats évalués sur la base de leur Projet de Formation Motivé (PFM) et de leur fiche Avenir (FA).

Les candidats sont informés le 28 avril au plus tard de l'évolution de leur candidature, par courrier électronique à l'adresse mail principale qu'ils ont saisie sur parcourcup, ainsi que **sur leur espace candidat** sur la [plateforme du Groupe INP RANK'INP](#).

2) évaluation de la motivation

La motivation est évaluée au moyen

- d'un entretien
- de l'étude du projet de formation motivé (PFM) et de la fiche avenir (FA)

Précisions sur l'entretien

Objectif et déroulement de l'entretien

L'entretien vise à évaluer vos motivations et votre ouverture sur le monde. Il ne nécessite pas de préparation scolaire préalable. Nous vous demandons simplement de vous présenter muni(e) de la fiche "projet de formation motivé" ainsi que la fiche "activités et centres d'intérêt" que vous devez imprimer à partir de la plateforme "Parcoursup" justifiant vos choix de formation et vos projets.

- L'entretien consiste en une discussion de 15 à 20 minutes avec le jury (2 personnes) autour de votre parcours et de vos motivations.
- Pour les candidats au statut de haut niveau (sportif ou artiste), l'entretien peut se dérouler en 2 temps.

Choisir le site de l'entretien

- Sur Parcoursup il vous est demandé de choisir un site d'entretien.
- Vous avez le choix entre deux formats d'entretien : en présentiel ou à distance (visioconférence).
- En **présentiel**, vous ferez l'entretien et la visite des locaux, vous rencontrerez et discuterez avec les élèves de La Prépa.
- En **visioconférence**, si vous êtes trop éloigné d'un site d'entretien, vous devrez prévoir une bonne connexion internet et une webcam.
- Le choix du site d'entretien est déconnecté du ou des sites de La Prépa des INP que vous sélectionnez lors de la formulation de vos vœux.

Dates d'entretien

En présentiel

Bordeaux: 6, 8, 9, 10 mai 2023

Cambrai: 9, 11, 12 mai 2023

Clermont-Ferrand: 10 au 13 mai 2023

Grenoble: 5 au 9 et 13 mai 2023

Nancy: 3 au 6 mai 2023

Pointe-à-Pître Guadeloupe: 9 au 13 mai 2023

Saint Denis de la Réunion: 4 et 5, 9 au 12 mai 2023

Valence: 9 au 12 mai 2023

En visioconférence : entre le 3 mai et le 12 mai 2023

Un échange visioconférence ou présentiel au Maroc à l'initiative de La Prépa des INP pourra avoir lieu pour certains des candidats marocains inscrits en formation étrangère, dans des lycées non AEFE.

Aménagement d'épreuve

Les candidats peuvent demander à bénéficier, pour les épreuves de sélection, d'**aménagements liés à un handicap**. Pour cela ils doivent suivre les instructions de parcoursup et fournir la copie du document précisant l'aménagement des épreuves du baccalauréat (Avis CDAPH ou sur Papier entête de l'Académie, pour l'année des épreuves du Bac, avec le type d'aménagement préconisé). Sans fourniture de ce document, l'aménagement ne peut pas être organisé.

L'épreuve consistant en un oral de 15 à 20 minutes (pas d'épreuve écrite ni préparation), seuls les aménagements préconisés pour les épreuves orales pourront être mis en œuvre, sur la base du document fourni par le candidat dans les délais de Parcoursup.

3) Ce qu'il faut savoir sur la liste de vœux que vous avez choisis

Sur parcoursup, vous sélectionnez vos vœux de formations et sous-vœux, sans avoir à les mettre par ordre de préférence. Cette phase de priorisation n'interviendra que lors de la phase d'admission à compter du 1^{er} juin.

Vous avez droit au maximum à 10 vœux sur parcoursup.

Le vœu **La Prépa des INP = 1 vœu**, il est à formuler avant le 8 mars 2023

Le nombre de sous-vœux que vous pouvez sélectionner n'est pas limité pour les formations d'ingénieurs. Pour les autres formations, le nombre de sous-vœux est limité à 20.

Pour le vœu **La Prépa des INP**, un maximum de **8 sous-vœux est possible**, correspondant aux 8 implantations géographiques.

Vous devez cocher les sous-vœux pour les sélectionner.

Vous avez jusqu'au 6 avril pour rajouter ou enlever des sous-vœux.